Image not found or type unknown

# Droit en immobilier de location

Par **Delevaux Evelyne**, le **17/01/2017** à **08:14**

Bonjour,
Je loue un appartement dans un immeuble d'une quinzaine d'appartement datant de 2010, je n'ai pas de garage. Mon fils rangeait son scooter dans le local poubelle qui a été condamné par le propriétaire depuis.
Le parking privatif (mais non fermé) ne dispose de rien d'adapté pour y attacher les deux roues, c'est vraiment gênant..
La loi prévoit-elle un texte pour obliger les propriétaires à fournir un système (couvert ou non) pour y attacher les vélos ?
Je précise que je suis en milieu rural (commune de 1300 habitants)
merci pour votre réponse

Par **Delevaux Evelyne**, le **17/01/2017** à **09:51**

Bonjour Janus2fr,
il serait bien de vous informer avant d'affirmer de fausses données, je viens de trouver ceci : articles R. 111-14-4 et R. 111-14-5 du code de la construction et de l'habitation.
Quand vous ne connaissez pas une réponse, au moins ne prétendez pas la connaitre sans faire de recherches

Par **Delevaux Evelyne**, le **17/01/2017** à **11:06**

Monsieur,
vous avez parfaitement raison...
Mille excuse pour mon agressivité non justifiée

Par **Visiteur**, le **17/01/2017** à **12:21**

Bjr,
N'oubliez jamais, Evelyne, que vous vous adressez à les bénévoles !

Par **Delevaux Evelyne**, le **17/01/2017** à **19:21**

Bsr,
Non je n'oublierai pas et surtout je vais me calmer,
merci pour vos réponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés